

Le mot du Maire

Le Compte Administratif 2012 se traduit par le remboursement des annuités des emprunts de 2010 et 2011 pour la mairie-école-logements. Les subventions ne sont pas toutes perçues, la totalité du dossier n'ayant pu être soldée avant le mois de janvier. Nous avons un solde déficitaire de 39 879 € compensé par un report d'opérations sur le budget 2013 qui comprend un investissement de 107 730 € et un fonctionnement de 247 598 €.

Les taux des impôts ne sont pas augmentés cette année 2013. Il faut attendre et reporter à deux ans de nouveaux projets, nous y sommes vigilants.

La CCL poursuit son programme voirie. Le Conseil général devrait terminer les travaux sur la D9.

Toujours des incivilités sur les points de ramassage près des containers ! Le noir est réservé aux ordures ménagères, le jaune au recyclable. **Le jour de ramassage est le mercredi matin avant 11h. La déchetterie derrière le terrain de tennis est ouverte le mardi et le jeudi après-midi.**

L'urbanisme privé se concrétise : achat/vente de maisons, vente de terrains. De nouveaux habitants sont arrivés, nous leur souhaitons la bienvenue.

Malgré un printemps plu-

vieux et maussade qui perturbe les agriculteurs, les jardiniers et les différents travaux extérieurs, nous allons continuer à entretenir et rénover avec le service des espaces verts quelques parterres dès que le temps le permettra, et continuer à planter quelques fleurs nous-même pour l'instant dans le bourg.

En espérant un été plus ensoleillé et que la saison touristique de notre région n'en soit pas trop perturbée, le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne saison estivale et de bonnes vacances.

Changements dans le personnel

La secrétaire de mairie, Cathy Garcès, en poste depuis quatre ans, a donné sa démission fin avril.

Elle a bien voulu laisser un petit mot sur ce bulletin. Vous le trouverez en page 6.

Nous avons recruté Céline Courbin pour la remplacer. Pendant ces deux derniers mois, les horaires ont été quelque peu modifiés car elle poursuivait ses études à l'Université et son emploi du temps n'était pas toujours compatible avec les anciens horaires.

Autre changement : l'agent chargé de la cantine a également donné sa démission. Il nous a fallu procéder à une nouvelle embauche. C'est Carine Estournès qui occupe dorénavant ce poste.

A compter de juillet, les horaires seront les suivants :

Ouverture au public : lundi et jeudi matin de 8h30 à 12h

Permanence téléphonique : jeudi après-midi de 14h à 17h30

Permanence de Mme le Maire : jeudi soir de 18h30 à 19h30.

Sommaire

| | |
|---|---|
| Le budget | 2 |
| Les taxes | |
| Redevance assainissement | 3 |
| Voie 2013 | |
| Guide pratique : | 4 |
| Photovoltaïque | 5 |
| Économies d'énergie : nouveau règlement | 5 |
| Nouvelles en vrac | 6 |
| Page des Assos et de l'école | 7 |
| Le coin détente | 8 |

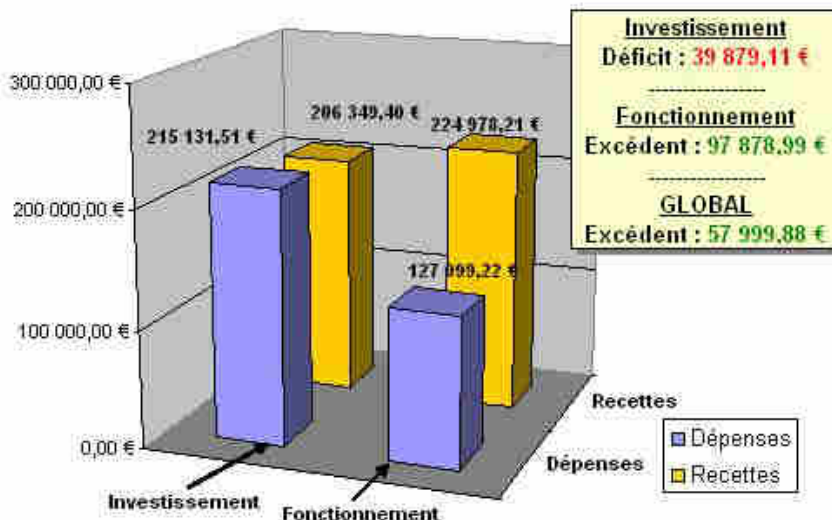
Dans ce numéro :

- Taxes locales inchangées
- Redevance assainissement collectif inchangée
- Nettoyer la boîte de raccordement à l'égoût
- Numéros des maisons
- Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements avant le 8 mars 2015

Budget 2013

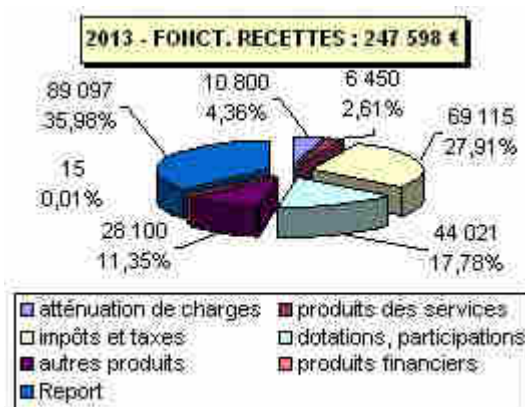
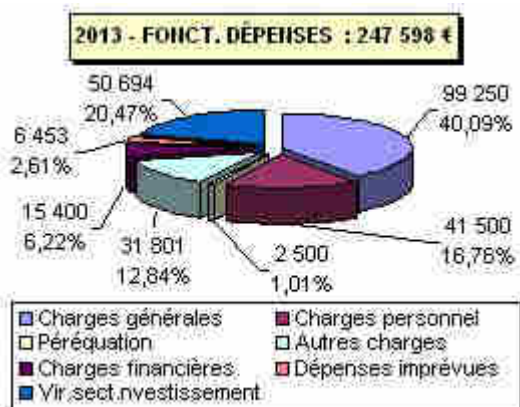
COMPTE ADMINISTRATIF 2012

| | | |
|---------------------------|-----------------------|-----------------------|
| RAR = Reste à réaliser | Investissement | Fonctionnement |
| Dépenses | 212 281,51 € | 127 099,22 € |
| RAR | 2 850,00 € | |
| Recettes | 172 402,40 € | 224 978,21 € |
| RAR | 33 947,00 € | |
| Résultat de clôture | -39 879,11 € | 97 878,99 € |
| RESULTAT GLOBAL | 89 096,88 € | |

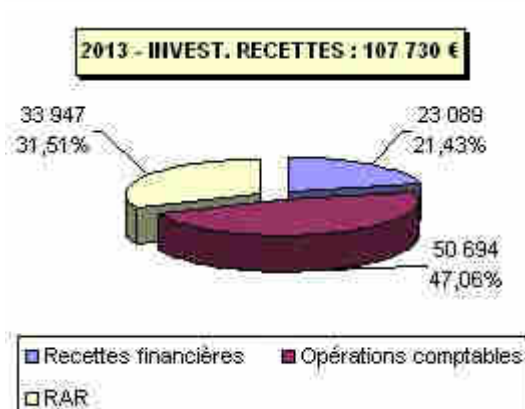
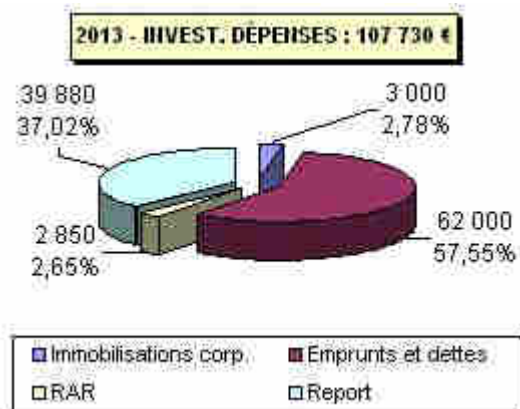


BUDGET PRIMITIF 2013

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



FIXATION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX 2013

| TAXES | TAUX 2012 | TAUX 2013 | Bases prévisionnelles 2013 | Estimation produits 2013 |
|-------------------|-----------|-----------|----------------------------|--------------------------|
| Taxe d'habitation | 11,04 % | 11,04 % | 253 300 | 27 964 |
| Foncier bâti | 6,87 % | 6,87 % | 169 700 | 11 658 |
| Foncier non bâti | 54,30 % | 54,30 % | 16 500 | 8 960 |
| TOTAL | | | | 48 582 |

Les taux d'imposition (part communale) restent inchangés cette année, les besoins en investissement ne nécessitent pas d'augmentation.

SERVICE ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2013

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif 2013 :

Investissement : dépenses et recettes.....7 841,00 €

Fonctionnement : dépenses et recettes.....39 997,00 €

REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2013

La redevance assainissement 2013 basée sur la consommation eau 2012 est fixée comme suit :

(Pour information, la taxe pollution prélevée par l'agence Adour-Garonne est passée de 0,22 €/m³ en 2012 à 0,225 €/m³ en 2013)

| | 2012 | 2013 |
|--|-------------|-------------|
| Aucun changement en 2013 | | |
| Terme fixe | 35,00 € H.T | 35,00 € H.T |
| Prix du mètre cube d'eau consommé | 0.80 € H.T. | 0.80 € H.T. |

Voirie 2013

Virage de la Vierge

Les travaux, en attente depuis trop longtemps, devraient enfin être terminés cet été.

Si tout se déroule selon les délais annoncés, le Conseil Général réalisera le remplacement du busage de la traversée de la RD9 en juillet.

Pendant deux jours la route départe-

mentale 9 sera fermée à la circulation, puis mise en alternat pendant toute la durée des travaux.

Le Conseil général se charge aussi de l'enrobé, de la finition des trottoirs en béton désactivé au droit de l'ouvrage, ainsi que de l'enrobé du tourne à gauche du Chemin Manaut.



Voirie 2013

La place de l'église et le Chemin Gouaillaraud ont été réalisés en enrobé comme prévu, avec création d'un réseau pluvial place de l'Église.

Comme indiqué dans un précédent numéro, la CCL a élaboré un diagnostic de la voirie sur les 47 com-

munes qui sert de base pour déterminer les priorités.

Les chemins qui seront pris en compte au titre de la voirie 2013 n'ont pour le moment pas été définis. Un budget a été alloué mais on en est encore au stade de la réflexion.

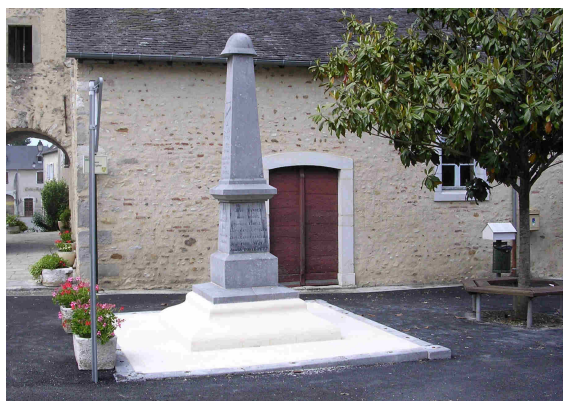
La voirie est désormais de la compétence de la Communauté de Communes de Lacq.

Embellissement du monument aux morts

Ce n'est pas vraiment de la voirie, mais après la réfection de la place de l'Église, il nous a semblé nécessaire de rafraîchir un peu le Monument aux morts.

La grille qui l'entourait depuis son origine était très rouillée et présentait un danger potentiel.

Elle a donc été retirée, ce qui « ouvre » davantage l'espace. Le socle a été enduit et le pourtour carrelé. Nous avons choisi des tons de beige se mariant avec le crépi de l'église.



Tout a été pris en charge par la CCL (matériaux et travaux).

Merci à ceux qui ont œuvré pendant pas mal de temps pour remettre en valeur notre Monument aux morts.

Photovoltaïque : Ne tombez pas dans le panneau ! (déjouez les arnaques de certains vendeurs)



De nombreuses entreprises démarchent ou "harcèlent" les particuliers, propriétaires de leur logement, pour leur proposer d'investir dans un système de production photovoltaïque en faisant miroiter une rentabilité très rapide et des bénéfices parfois surestimés. Souvent, ils se prétendent partenaires d'EDF, ce qui n'est pas toujours vrai !

Investir dans le solaire photovoltaïque peut être intéressant mais en prenant le temps de la réflexion !

Quelques conseils :

- ne signez jamais aucun papier lors d'une visite d'un commercial, au mieux, prenez ses coordonnées
- avant d'accepter un quelconque devis, exigez la visite d'un installateur (et non d'un vendeur) pour qu'il étudie votre toiture et son adaptabilité avec vos projets
- pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques **vous devez faire une déclaration de travaux à votre mairie** qui accepte (ou non) votre projet et qui peut y ajouter des contraintes, **il faut donc faire cette démarche avant de vous engager**
- des labels de qualité existent. Pensez donc à les vérifier (labels Quali'PV et Quali'Sol)
- attention aux arguments financiers bancals. Le crédit d'impôt ne couvre pas l'installation et ne rembourse pas la totalité du coût du matériel. La revente à EDF de l'électricité représente en moyenne 1800€ de revenu par an et la durée d'amortissement des panneaux photovoltaïques est en général de 9 ans (moyenne nationale).
- posez à votre interlocuteur des questions techniques : Comment le courant produit par les panneaux devient-il alternatif ? (onduleur). Quelle est l'inclinaison idéale ? (de 30 à 45°) Qui s'occupe du raccordement au réseau ? (ERDF). Si ses réponses sont hésitantes, méfiez-vous !

IDENTIFIER UN INSTALLATEUR "SÉRIEUX"

1. Appellation installateur "QualiPV" :

Une entreprise adhérente "QualiPV" s'engage à :

- Respecter les 10 points de la charte QualiPV
- Réaliser au moins 5 installations photovoltaïques sur la période triennale d'adhésion
- Être audité au moins une fois sur la période triennale d'adhésion
- Fournir les éléments administratifs obligatoires : assurances professionnelles couvrant l'activité d'électricité et/ou de couverture et/ou métallerie serrurerie ; K-Bis avec un code NAF bâtiment ; une cotisation annuelle



2. Points à vérifier pour les installateurs "QualiPV" :

L'appellation est constituée de 2 modules : "QualiPV module Elec" pour la partie électricité et/ou "QualiPV module Bat" pour la partie intégration au bâti.

Il est important de vérifier la validité de son numéro d'agrément depuis www.qualit-enr.org en privilégiant les professionnels ayant un numéro contenant la lettre "E" pour leur compétence "Electricité" et la lettre "B" pour leur compétence "Bâtiment", soit par exemple : QPV/12345/2010/EB.

3. Assurance décennale photovoltaïque :

Non obligatoire mais recommandée. Demandez une copie de l'assurance décennale qui doit porter la mention "photovoltaïque" afin de vous protéger contre les malfaçons du professionnel sur ce poste de travaux.!

Ne pas hésiter à contacter son assureur pour vérifier la validité de l'assurance décennale pour l'année en cours.

Attention aux commerciaux qui font appel à des sous-traitants. Le vendeur, intermédiaire ou installateur en direct devra vous apporter la preuve de la souscription à jour de cette assurance.

4. Garantie de parfait achèvement :

Souscrite dans l'année de réception des travaux, elle rend responsable l'installateur de la réparation des vices apparents ayant fait l'objet de réserves lors du procès-verbal de réception des travaux ou des vices apparus après réception et notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception au professionnel.

5. Devis :

- délivré gratuitement sans contrepartie
- précisant la durée de réalisation de l'installation

Signer plutôt chez soi afin d'être un consommateur protégé par un délai de rétractation de 7 jours.

6. Sécurité sur le chantier :

L'installateur doit respecter les règles de sécurité professionnelles : ligne de vie, harnais ; port du casque au sol ; habilitation électrique.

7. Crédit d'impôt :

L'installateur vous donne les fiches techniques (estampillées avec son cachet) des équipements installés pour justifier l'éligibilité des produits au crédit d'impôt.

Contactez votre centre des Impôts www.impots.gouv.fr (ou Impôts Service au 0.810.467.687) pour le montant de votre crédit d'impôt, les justificatifs à produire.

8. Réception de l'installation :

Un installateur sérieux vous délivrera :

- une "Attestation sur l'honneur de conformité de l'installation photovoltaïque"
- une fiche d'auto contrôle du matériel installé
- un document explicatif sur le fonctionnement de votre installation.

LES CAPTEURS SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

Il peut être rassurant de choisir une marque connue et reconnue dans le monde des équipements électroniques grand public si on n'a pas le temps de se documenter.

Voir : www.bdpv.fr et www.gppep.org

Un installateur doit obligatoirement se déplacer chez vous pour relever les masques solaires (cheminée, parabole, végétation, relief, etc...) apparaissant au cours de la journée et de l'année sur votre toiture.

Pour une toiture comportant des ombres portées au cours de la journée, privilégier les panneaux solaires équipés du plus grand nombre de diodes.

Privilégier un installateur qui optimise votre future instal-

lation (technologie de capteurs, type d'onduleur) en fonction de la configuration de votre toiture et de son environnement.

Préférer la solution globale d'un fabricant : panneaux photovoltaïques + système d'étanchéité pour vous assurer une parfaite qualité de l'ensemble.

L'ONDULEUR

1. L'extension de garantie :

Il n'est pas recommandé de souscrire une extension de garantie "onduleur" auprès de l'entreprise installatrice. Si vous y tenez, souscrivez-la plutôt directement auprès de la marque de votre onduleur. Provisionner une somme chaque année en vue de sa réparation ou remplacement est bien plus judicieux.

2. Le poids :

Ne pas comparer les onduleurs par leur poids !

- mécanique, environ 30 kg : robuste
- électronique, environ 12 kg : fragile, plus performant

Source: <http://www.ufc-quechoisir-rouen.fr>

CCL : Nouveau règlement de l'Aide aux économies d'énergie



Vous avez reçu récemment une plaquette détaillant ce nouveau dispositif.

La CCL dispense un conseil personnalisé **pour tous les administrés du territoire, sans condition de ressources.**

Il est obligatoire de contacter **Mme Fabienne Pit**, chargée de mission énergie de la CCL, **AVANT** le début des travaux pour toute demande de subvention. A l'Hôtel de la CCL à Mourenx - 05 59 60 73 49 (sur RDV de préférence) ou à la permanence en Mairie de Monein, le 4ème vendredi du mois de 14h à 16h30.

Le diagnostic de performance énergétique (**DPE**), réalisé par un professionnel agréé donne un état thermique de l'habitat de A à G (le plus énergivore) et la quantité émise de gaz à effet de serre.

Un DPE avant et un DPE après travaux sont demandés afin de calculer le saut énergétique.

Les DPE sont financés à 50 % avec un plafond de 300€.

Travaux concernés :

- Réalisation d'une étude thermique sans condition de revenus, subvention de 70 % du montant TTC des travaux, plafonné à 400 €.
- Travaux de rénovation thermique, montant des travaux éligibles plafonné à 15 000 €. Travaux d'isolation des murs extérieurs par l'extérieur plafonné à 25 000 €. (voir liste des travaux éligibles sur la plaquette).

Des aides complémentaires de la CCL peuvent être attribuées, sous conditions, dans le cadre du **Pig Home 64** (dispositif départemental d'aide à l'amélioration de l'habitat privé, pour les propriétaires occupants et bailleurs). Contacter le service habitat de la CCL : 05 59 60 95 48.

Niveau de l'aide

Il est conditionné au quotient familial (QF) du foyer.

Pour toute précision sur le quotient familial et le niveau de l'aide, consultez la plaquette ou le site de la CCL.

Selon le QF et le saut énergétique, l'aide varie de 5% à 20% du montant des travaux dans la limite du plafond cité plus haut.

Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements avant le 8 mars 2015

Un arrêté publié au Journal officiel du jeudi 14 mars 2013 précise que tout lieu d'habitation devra être équipé d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) au plus tard le 8 mars 2015.

Pour en savoir plus sur le sujet, le Ministère de l'égalité

des territoires et du logement a mis en ligne un guide : <http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/guide-detecteur-fumee.pdf>

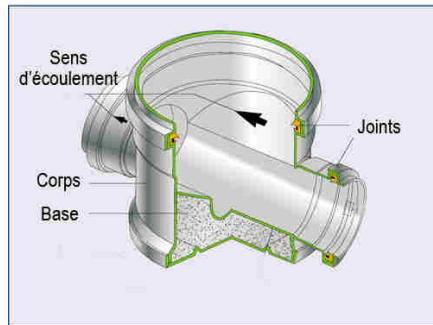
Il précise les exigences auxquelles doivent répondre les DAAF.

Assainissement collectif : Nettoyer la boîte de branchement à l'égout

Tout usager de l'assainissement collectif dispose d'une boîte de raccordement placée en limite de propriété, généralement sur le domaine public (elle peut aussi se trouver sur le privé) pour le contrôle et l'entretien du branchement.

Au fil du temps, les savons et les dépôts solides de graisses et d'huiles forment un bouchon qui gêne voire bloque l'évacuation. Dans ce dernier cas, on le « sent » !

Tous les regards ne sont pas identiques, mais en gros ils ressemblent à ceci :



Au village, les regards ont un tampon en fonte, puis un chapeau en fibrociment et le corps contient un siphon. Dans le lotissement, le tampon est en béton et le corps est plus profond, en bas d'une buse verticale.

Dans les deux cas il convient de temps en temps de retirer les accumulations de corps solidifiés et de rincer au jet ou au nettoyeur haute pression.

Ne pas casser, là où ils existent, les siphons en fibrociment car ils préservent des remontées d'odeurs pouvant provenir de la canalisation principale.

Il est interdit d'envoyer les eaux de pluie dans les égouts. Lors de travaux récents (place de l'Église, trottoirs de la côte de la Vierge), il a été mis en place un réseau pluvial récupérant toutes les gouttières.

Nouvelles en vrac

Sécurisation réseau ERDF

Les travaux de sécurisation du réseau électrique sont en cours de réalisation par l'entreprise Despagne. Le secteur Lagrabe - Goudou - Lagouarde - Ranquine (Bas-Cardesse) sera entièrement repensé et rénové. Ces travaux sont pris en charge par le Syndicat de l'Énergie. Seuls 5% restent à la charge de la commune.

Parcours « découverte » dans le cadre du GIC CARMONLUCQ

Dans le Cardessien de décembre 2012, nous avons parlé de ce projet mené par le Groupe d'Intérêt Cynégétique, projet pour lequel la commune avait accordé une subvention.

Les chasseurs sont actuellement en train de mettre en place les panneaux qui baliseront ce parcours à intérêt

Numéros des maisons

Il y a eu des retards au niveau des commandes, mais ils devraient nous être livrés fin juin par la CCL. Nous les distribuerons dès que possible (charge à chacun de fixer lui-même sa plaque).

Tout le monde aura enfin une adresse officielle qui sera transmise aux différents services (poste, pompiers...).

Un petit mot de Cathy, notre ancienne secrétaire

Voilà quelques jours maintenant que j'ai quitté Cardesse pour occuper un nouveau poste à la Mairie d'Oloron Sainte-Marie. Il n'est certainement pas habituel qu'un agent s'adresse aux habitants d'une commune à l'occasion de son départ, mais je tenais à vous dire au travers de ce petit mot

combien j'ai apprécié de travailler pour vous et pour votre commune. Je remercie Bernadette ainsi que ses adjoints et l'ensemble des Conseillers Municipaux pour la confiance qu'ils m'ont accordée et pour m'avoir permis de vivre une expérience très enrichissante professionnellement et

humainement. Il ne fait aucun doute que je garderai un excellent souvenir de ces quatre années passées parmi vous.

Cathy

Solutions du n° précédent

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | M | P | R | I | S | O | N | N | E |
| M | E | R | I | T | E | R | A | I | S |
| P | R | I | M | E | V | E | R | E | S |
| O | S | E | M | E | R | E | E | | |
| I | D | E | S | R | E | E | N | | |
| S | U | R | L | I | N | S | I | | |
| O | N | O | M | A | T | O | P | E | E |
| N | O | N | M | E | R | L | I | N | |
| N | I | T | R | E | M | A | N | N | |
| E | S | A | S | S | E | N | E | E | |

Inscription aux transports scolaires (collèges et lycées)

Il est désormais possible d'effectuer les inscriptions/renouvellements en ligne sur le site du Conseil Général : <https://usagers.cg64.fr/>

Pour tout savoir et éventuellement télécharger la fiche à imprimer, suivez le Guide : <http://www.transports64.fr/Guide>

Date limite (internet ou retour du dossier papier) **avant le 12 juillet 2013**

Le coin des Associations et l'école

Le Comité d'Animations



Les fêtes approchent à grands pas...

Avant de vous parler des fêtes 2013, le Comité tient à vous informer des changements intervenus au sein du bureau.

Arnaud Martinez occupe désormais la place de Vice-Président. Marie-Laure et Olivier Bordier quittent, quant à eux, leur place de Co-Trésorière et Co-Président. Le Comité tient à les remercier chaleureusement pour leur investissement et leur dévouement durant toutes ces années et sait qu'il pourra compter sur leur aide et leur expérience, surtout qu'Olivier reste un membre actif.

Pour votre information, le reste du bureau est inchangé, Bastien Guilhem Président, Sébastien Capdevielle Trésorier, Jérôme Pislote Vice-Trésorier, Martine Guilhem et Estelle Labasse comme Secrétaires. A noter aussi l'arrivée de Coralie Sorli qui vient compléter le groupe des

membres actifs.

Cette année, les fêtes de notre cher village se dérouleront les Mercredi 14 et Jeudi 15 Août.

Comme à l'accoutumée, le traditionnel repas spectacle du 14 Août au soir marquera l'ouverture des festivités et sera placé sous le signe de l'humour et de la magie....

La journée du 15 Août apportera gaieté et convivialité au travers de la dégustation de Jurançons, de la messe en béarnais, des jeux pour enfants. La journée s'achèvera par une soirée grillade animée par l'orchestre Jean Michel Cursan, réputé pour ses airs entraînants. Le feu d'artifice marquera la clôture des festivités.

Un programme plus détaillé vous sera remis par les membres du Comité lors des quêtes, une aide indispensable à l'élaboration d'un tel programme.

Le Comité vous remercie par avance et compte sur votre présence. Venez nombreux.

Los Esbarrits



Devant la cathédrale

Le groupe Los Esbarrits a passé le week-end de Pentecôte à Rouen. Échange de jurançon et de cidre normand, mais aussi de « Chants mêlés » et de Béarnais. Beaucoup de convivialité et de bonne

humeur malgré un temps maussade.

D'autres animations sont au programme : mariage à Soumoulou, soirée repas à Salies de Béarn, feu de la St Jean à Abos, 8ème rencontre des chorales à Gaas dans les Landes, fête de la musique à Salies, soirée jumelage Abos avec Windberg (Allemagne) vont nous permettre de faire partager nos chants.

Adishatz et rendez-vous au mois de novembre pour la soirée châtaignes et bourret.

L'école : les enfants danseurs

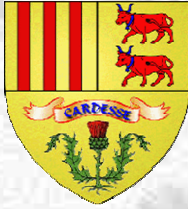
Bonjour, nous sommes l'école primaire de Cardesse.

Pendant l'après-midi du jeudi 23 mai 2013, nous sommes partis en bus direction la MJC de Mourenx pour regarder les spectacles des enfants danseurs des écoles d'Artix et de Mourenx. Nous sommes aussi passés et nous avons dansé sur la chanson « Le Bruit blanc de l'été » : nous nous sommes couchés et nous avons battu des pieds, après nous nous sommes levés et nous avons fait deux rondes (une de grande section à CM1 et la seconde les moyenne section) ; ensuite, nous avons tourné, nous



nous sommes assis, et nous avons donné des coups de poing en l'air dans tous les sens. Nous sommes partis dans tous les sens en courant. Nous nous sommes mis chacun de notre côté et nous nous sommes ensuite croisés en faisant des chemins en angles ; puis nous nous sommes mis par deux et nous avons fait plein de gestes que nous voulions ; enfin, nous nous sommes mis en rond et nous avons salué. Les enfants dans cette vraie salle de spectacle ont applaudi ; nous avons bien eu peur,

Venez à la fête de l'école, nous exécuterons à nouveau cette danse avec plein d'autres choses pour le spectacle de fin d'année.



Mairie de Cardesse

Rédaction et mise en page
Commission Information du
Conseil Municipal

Tél.: 05 59 21 33 14

Fax: 05 59 21 28 65

Email: mairie-cardesse@wanadoo.fr

Retrouvez-nous
sur le Web
cardesse.ccmonein.com

DATES A RETENIR :



- ⇒ 28 juin : fête de l'école. Spectacle à partir de 17h30. Apéritif et repas organisé par les Parents d'élèves. Prix du repas : 8 € (tickets à acheter à l'école)
- ⇒ 14 et 15 août : fêtes organisées par le Comité d'Animations. Voir les détails dans l'article en page 7
- ⇒ Enduro (moto) de Monein le 7 juillet.
- ⇒ Soirée châtaignes-bourret des Esbarrits comme chaque année mi-novembre

Le coin loisirs détente

Kiwis à la mousse au chocolat

- Pour 6 personnes
- Préparation : 15 minutes
 - Cuisson : 10 minutes
 - Coût : moyen

Ingrédients :

- 150 g de chocolat
- 3 œufs
- 75 g de sucre
- 6 kiwis
- 1 pincée de sel

Préparation :

1. Cassez le chocolat dans une casserole et faites-le fondre au bain-marie.
2. Pendant ce temps, séparez les blancs des jaunes d'œufs.



3. Versez le chocolat fondu dans un saladier, ajoutez les jaunes d'œufs et le sucre et fouettez bien.

4. Mettez le sel dans les blancs d'œufs et fouettez-les en neige. Quand ils sont très fermes, incorporez-les délicatement au chocolat en soulevant bien la préparation.

5. Épluchez les kiwis aux 2/3 de leur hauteur, coupez le chapeau et évidez-les à l'aide d'une cuillère à café.

6. Remplissez les kiwis évidés avec la mousse au chocolat et placez au frais.

7. Mettez la chair des kiwis dans le bol d'un mixeur et faites tourner jusqu'à obtention d'un coulis.

8. Servez les kiwis à la mousse au chocolat accompagnés de coulis de kiwis.

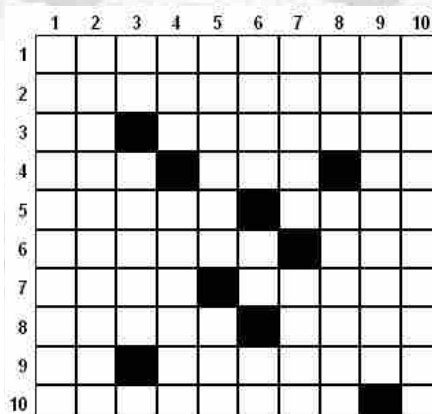
Accord vin : un vouvray (Sec, Val de Loire)

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Indulgence; 2. Éparpillâmes; 3. Conjonction - Restes; 4. Soustrait - Que d'eau! - Se retrouva un jour à 4 pattes; 5. Ou la fiancée de marbre - Fils de Jacob; 6. Retirasse - Beau parleur; 7. Petite symphonie de Beethoven - Devançâs; 8. A la fin - Poèmes; 9. En Chaldée - Peuple de l'antiquité (au singulier); 10. Plus d'un a connu Jésus

Verticalement :



1. Époque secondaire; 2. Baguettes de chimiste; 3. Jeune volonté - Provient; 4. Titre d'anoblissement - Prière; 5. Certains docteurs - Agent secret; 6. Personnel - Préposition - Différent de l'un au vu le nombre de ses doigts; 7. Cachera - Île ou fleuve; 8. Coule en Suède - Poète français; 9. Braverait; 10. Séparasses le sucre des mélasses

(Solution dans le prochain numéro)